

Objectifs de Développement durable	Items à discuter lors de l'instruction	Etapes d'intégration dans le projet
<p>0.Pertinence du choix d'investissement</p> <p>Le projet répond à un besoin d'investissement clairement identifié auquel le scénario de statu quo ne peut pas satisfaire, et a été discuté avec l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>Il est justement dimensionné et défini dans le cadre d'une approche globale de santé et territoriale.</p> <p>Son impact écologique est pris en compte dans le choix du scénario.</p>	<p>Approche GHT/territoriale du projet médico-soignant, de la stratégie foncière, immobilière et logistique et de la trajectoire financière</p> <p>Pertinence et juste dimensionnement du besoin médico-soignant et immobilier</p> <p>Choix d'investissement tenant compte des critères suivants : gain énergétique kWhEF/an, économie d'EGES KgeqCO²/an (et à défaut m² rénové énergétiquement, nbre sources d'EnR&R, m² neuf/restructuré), gain d'exploitation et fonctionnement</p> <p>Si concerné (site nouveau) : % surface nette artificialisée/végétalisée/renaturée, % exposition aux pollutions atmosphériques et des sols, % exposition aux risques inondation (nbre jours d'autonomie sans évacuation)</p>	1
<p>1.Amélioration de la performance énergétique</p> <p>Le projet contribue à la rénovation énergétique des bâtiments et à la mise en œuvre du dispositif « éco-énergie tertiaire ».</p> <p>En particulier, l'établissement s'engage à formaliser un plan d'actions de réduction de ses consommations énergétiques (en énergie finale) de ses bâtiments en cohérence avec les objectifs du dispositif « éco-énergie tertiaire », et à afficher les résultats annuels sur la plateforme de recueil et de suivi numérique dédiée : OPERAT.</p>	<p>Préconisations issues des audits énergétiques réalisés</p> <p>Enregistrement sur la plateforme OPERAT</p> <p>Stratégie énergétique et politique de gestion énergétique à court, moyen et long terme, schéma directeur énergie et planification patrimoniale</p> <p>Choix constructifs améliorant la performance énergétique de l'enveloppe (lumière naturelle, ventilation, isolation), conception bioclimatique</p> <p>Mise en place de systèmes de suivi et de gestion des énergies</p>	1 1 1 3 3
<p>2.Réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>L'établissement s'engage à réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre sur lequel il s'appuiera pour mettre en œuvre des mesures de réduction des principaux postes émetteurs.</p> <p>En particulier, le projet contribue à développer les sources d'énergies renouvelables (dont le raccordement au réseau de chaleur et de froid urbain dans le cas où l'établissement est concerné) et les mobilités vertes. Et sa conception favorise la circularité des composants du bâtiment ainsi que la réversibilité des aménagements.</p>	<p>Dernier bilan d'émission de gaz à effet de serre ou bilan carbone® réalisé : synthèse et actions mises en œuvre, recueil auprès des fournisseurs des Analyses du Cycle de Vie-ACV produits ou construction réalisées dans le cadre du projet</p> <p>Potentiel de raccordement aux réseaux d'approvisionnement locaux ou de création</p> <p>Potentiel de recours aux énergies renouvelables et de récupération</p> <p>Plan de mobilité intégré au territoire, concertation avec les AOM-Autorités Organisatrices des Mobilités, étude d'accessibilité aux sites actuelle et projetée, cartographie des flux actuels et projetés, stationnement et installations mobilités vertes</p> <p>Projection du devenir des composants et réversibilité des aménagements</p>	1 2 2 1 3
<p>3.Résilience aux aléas climatiques</p> <p>L'établissement s'engage à fournir une évaluation de l'exposition du site aux risques climatiques (inondation, canicule, grand froid) et à mettre en œuvre des mesures de remédiation, afin de renforcer la résilience du site et du bâti et garantir la continuité de services.</p>	<p>Evaluation de la capacité de résilience du site et du bâti face au changement climatique : résultat de l'examen préalable permettant de déterminer les risques climatiques physiques pouvant impacter le site puis évaluation de sa vulnérabilité pour chaque risque identifié et de l'impact potentiel sur son activité</p> <p>Liste des mesures d'adaptation nécessaires pour renforcer la résilience du site et du bâti : inondation/submersion (adaptation des fondations, localisation des équipements sensibles et indispensables, dispositifs anti-eau ...), vague de chaleur (revêtement, protection solaire, rafraîchissement, végétalisation, ...), retrait gonflement des argiles (adaptation des fondations, désolidarisation des éléments de la structure), tempêtes/vents violents (limitation des prises au vent)</p> <p>Description du projet logistique, modalités d'approvisionnement et d'évacuation des biens et produits</p> <p>Intégration des enjeux d'exploitation-maintenance afin d'assurer la continuité de services en cas d'intervention (trames techniques accessibles hors zone d'activité sensible, espaces nécessaires)</p>	1 2 1 3
<p>4.Respect de la santé et de l'environnement</p> <p>L'établissement met en œuvre des mesures limitant les externalités négatives du projet sur l'environnement, la biodiversité et la santé des populations, spécifiquement concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement des espaces favorisant l'augmentation des mobilités douces/actives, l'accessibilité aux populations les plus vulnérables et l'ouverture sur l'extérieur - L'amélioration de la qualité des milieux de vie/travail (acoustique, visuel, qualité de l'air, confidentialité et sécurisation des cheminements) - La gestion des effluents, de la ressource en eau et des déchets 	<p>Continuité et sécurisation des cheminements, parcours patient/résident permettant de limiter les déplacements et distances à parcourir, signalétique inclusive, dimensionnement et distribution des circulations</p> <p>Réflexion autour du développement d'un tiers-lieux (ouverture sur l'extérieur)</p> <p>Réflexion autour des enjeux de conditions de travail, analyse multicritères et description des mesures envisagées (confort acoustique, visuel, thermique, qualité de l'air et confidentialité)</p> <p>Site nouveau :</p> <p>Diagnostic général du/des sites : contraintes et opportunités en matière de développement durable : proximité ou localisation en zones naturelles protégées, corridors bleus/verts, nature du voisinage, accessibilité, liaisons urbaines, coefficient de biotope, qualités urbaines et paysagères, etc.</p> <p>Analyse des servitudes (unité foncière, utilité publique) et risques (naturels, industriels et technologiques) auxquels est soumis le site : plans et études de risques correspondantes</p> <p>Insertion territoriale : choix d'urbanisme (caractéristiques géographiques, climatiques et topographiques du site retenu) et qualité urbaine (accessibilité, synergie et partenariats avec les acteurs sociaux économiques de proximité)</p> <p>Objectif ZAN : mesures pour limiter l'artificialisation des sols (mixité des usages sur une parcelle, noues, parking végétalisé...)</p> <p>Projet paysager et cohérence avec les lignes directrices territoriales, préservation de la biodiversité</p> <p>Gestion des effluents (système de traitement) et de l'eau (récupération des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols)</p> <p>Gestion des déchets, organisation fonctionnelle des filières de tri, modalités de stockage et de traitement dont gestion et recyclage des déchets de chantier</p> <p>Chantier vert : réduction des nuisances sonores, poussière, émissions de polluants (note méthodologique à intégrer dans la remise de l'offre des entreprises et suivi de l'application de la charte)</p>	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 > 3
<p>5.Gouvernance développement durable</p> <p>L'établissement s'engage à désigner un référent développement durable et à mettre en place une gouvernance associée.</p>	<p>Désignation d'un référent développement durable rattaché à la direction générale de l'établissement</p> <p>Remplissage annuel du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social : indicateurs développement durable/énergie</p> <p>Formalisation des engagements en matière de développement durable et RSE pour le projet</p>	1 1 2